

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 6 mars 2023, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Siège #1 - Anne-Marie Beaudry
Siège #2 - Gino Tanguay
Siège #3 - Martine Rouillard
Siège #4 - Marie-Hélène Ménard
Siège #5 - Samuel Larochelle
Siège #6 - Étienne Ménard

Est/sont absents:

La séance est présidée par son honneur le maire, M. Daniel Thibault, et Mme Nancy Blanchard, directrice générale, assure le secrétariat.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19h00.

01-03-23

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2023
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 14 février 2023
 - 3.3 - Suivis aux procès-verbaux
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Approbation des comptes à payer
- 5 - ADMINISTRATION
 - 5.1 - Rapport budgétaire
 - 5.2 - Interventions du maire & conseillers responsables de différents dossiers
 - 5.3 - Bibliothèque - Don du vieil ordinateur
 - 5.4 - Dérogation mineure DM 23-24
 - 5.5 - Santé mentale Québec- Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive
 - 5.6 - Renouvellement d'assurance collective
 - 5.7 - Projet structurant - Dépôt d'une demande pour l'amélioration du local des fermières et du club de l'âge d'or de Saint-Magloire
 - 5.8 - Présentation et adoption du rapport financier 2022
 - 5.9 - Renouvellement de l'adhésion à Passion FM
 - 5.10 - Distribution de jeunes arbres gratuits
 - 5.11 - Nomination des inspecteurs en urbanisme et en environnement
 - 5.12 - Développement résidentiel - Plan de lotissement
 - 5.13 - Embauche de la nouvelle directrice générale
 - 5.14 - Embauche d'une agente de développement
 - 5.15 - Stationnement Mont Bonnet - Achat de terrain
 - 5.16 - Tour de Beauce - Demande d'autorisation de passage
 - 5.17 - Demande d'autorisation pour d'émettre un permis
 - 5.18 - Partage de l'écocentre avec d'autres municipalités
 - 5.19 - Country Aunts - Demande de commandite
- 6 - VOIRIE
 - 6.1 - Nivelage des rangs - Demande de soumissions
- 7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
 - 7.1 - Bilan annuel de la qualité de l'eau
 - 7.2 - Formation eaux usées - Chambre
 - 7.3 - Demande de raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout
- 8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE
 - 8.1 - Sécurité incendie - Plan de mise en oeuvre de la municipalité
 - 8.2 - Dépôt du rapport financier 2022 de la régie des incendies
- 9 - COMITÉ ET LOISIRS
- 10 - LÉGISLATION

10.1 - Adoption du règlement # 360-22 « Règlement sur la salubrité, l'entretien et l'occupation des bâtiments

10.2 - Adoption du règlement 361-22 sur la démolition d'immeubles

11 - CORRESPONDANCE

11.1 - FQM - Consultations prébudgétaires 2023-2024

12 - VARIA

12.1 - Développement résidentiel - Confier le développement à un entrepreneur

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-03-23

3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2023

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

03-03-23

3.2 - Séance extraordinaire du 14 février 2023

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Étienne Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 février 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3.3 - Suivis aux procès-verbaux

4 - FINANCES

04-03-23

4.1 - Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les comptes à payer d'un montant de 270 573,74 \$ pour le mois de février 2023 sont acceptés et payés, étant donné que les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Nancy Blanchard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Nancy Blanchard
Directrice générale

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Rapport budgétaire

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois de février est remis à chaque membre du conseil municipal.

5.2 - Interventions du maire & conseillers responsables de différents dossiers

Inscrire contenu ici

05-03-23

5.3 - Bibliothèque - Don du vieil ordinateur

Il est proposé par Gino Tanguay,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PERMETTRE au responsable de la bibliothèque de remettre le vieil ordinateur de la bibliothèque à un organisme qui le remettra à des gens qui n'ont pas le moyen de s'en procurer un.

ADOPTÉE

06-03-23

5.4 - Dérogation mineure DM 23-24

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme est en faveur de la dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme recommande que la tôle soit neuve et de bonne qualité;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la demande de dérogation mineure pour permettre un projet de construction pour une résidence secondaire dont une partie du revêtement extérieur ainsi que le revêtement de la toiture seraient en tôle galvanisée. Le site concerné est le 194, rang Saint-Charles Sud, numéro de lot 5 067 335.

ADOPTÉE

07-03-23

5.5 - Santé mentale Québec- Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élu (es) de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entourés (ées);

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU'IL a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Magloire, lors de la séance du 6 mars 2023, proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entourés (ées).

ADOPTÉE

08-03-23

5.6 - Renouvellement d'assurance collective

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER au renouvellement des assurances collectives avec la modification de la couverture décès ou mutilation accidentels produit #2.

ADOPTÉE

09-03-23

5.7 - Projet structurant - Dépôt d'une demande pour l'amélioration du local des fermières et du club de l'âge d'or de Saint-Magloire

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Magloire souhaite réaliser l'aménagement du local des fermières et du club de l'âge d'or de Saint-Magloire dans la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal recommande d'octroyer une somme de 5 410 \$ provenant de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour le projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le financement se fasse de la façon suivante :

- Un montant correspondant à 80% du projet, soit 5 410 \$ sera pris à même l'enveloppe budgétaire de la Politique de soutien aux projets structurants de la Municipalité;
- Un montant correspondant à 10% du projet soit 536,26 \$ et est établi comme étant la part du milieu et est assumé par le Cercle des fermières de Saint-Magloire.
- Un montant correspondant à 10% du projet soit 841,94 \$ et est établi comme étant la part du milieu et est assumé par le Club de l'âge d'or de Saint-Magloire;

QUE la direction générale de la Municipalité de Saint-Magloire, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

ADOPTÉE

10-03-23

5.8 - Présentation et adoption du rapport financier 2022

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 soit accepté tel que présenté aux membres du conseil municipal par la vérificatrice de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, Mme Karine Béland.

ÉTATS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Revenus : 2 342 233 \$

Dépenses : 1 867 463 \$

Déficit de l'exercice après affectation : 18 549 \$

ÉTATS DE SURPLUS

Solde au 1er janvier 2022 : 552 739 \$

Solde au 31 décembre 2022 : 395 774 \$

ADOPTÉE

11-03-23

5.9 - Renouvellement de l'adhésion à Passion FM

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER au renouvellement d'adhésion à passion FM au coût de 40\$ comme membre organisme.

ADOPTÉE

12-03-23

5.10 - Distribution de jeunes arbres gratuits

Il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE FAIRE la demande de 100 plants de jeunes arbres au groupement forestier de Bellechasse. La municipalité remettre les arbres aux citoyens qui se présentera lors de la journée de distribution que la municipalité organisera suite à la réception des arbres.

ADOPTÉE

13-03-23

5.11 - Nomination des inspecteurs en urbanisme et en environnement

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Magloire est partie prenante de l'entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la susdite entente (article 3.2), la municipalité a l'obligation de nommer les fonctionnaires chargés de l'application de leurs réglementations;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'adoption d'un nouveau règlement, il y a lieu de procéder au renouvellement des nominations pour l'ensemble de l'équipe d'inspection;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Samuel Larochelle
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Saint-Magloire nomme Mesdames Lise Buteau, Annie Venables, Valérie Talbot, Émilie Bédard et Monsieur Serge Paquet à titre d'inspecteur/trices en urbanisme et en environnement.

QUE par ces nominations, ces personnes agiront à titre de fonctionnaires responsables de l'application des règlements d'urbanisme, du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés, et des règlements découlant de la Loi sur la Qualité de l'Environnement applicable par la municipalité.

ADOPTÉE

14-03-23

5.12 - Développement résidentiel - Plan de lotissement

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'ACCEPTER le plan de lotissement du lot 5 067 476 pour le développement résidentiel produit par la firme d'arpentage ecce eterra.

ADOPTÉE

15-03-23

5.13 - Embauche de la nouvelle directrice générale

CONSIDÉRANT QU'Après entente avec le conseil, Madame Nancy Blanchard quittera le poste de directrice générale de la municipalité le 28 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a lancé un appel de candidatures et a fait plusieurs entrevues pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE leur rapport ayant été accepté par le conseil;

EN CONSÉQUENCE,

IL est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER à l'embauche de Madame Stéphanie Lamontagne au poste de directrice générale. Cette dernière entrera en fonction le premier mai 2023.

ADOPTÉE

16-03-23

5.14 - Embauche d'une agente de développement

CONSIDÉRANT QU'il y a des besoins administratifs à combler dans le cadre des projets de développement de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'EMBAUCHER Madame Anne Vadeboncoeur à titre d'agente de développement à temps partiel en raison de 2 jours par semaine. Celle-ci est entrée en poste le premier mars 2023.

ADOPTÉE

17-03-23

5.15 - Stationnement Mont Bonnet - Achat de terrain

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER à l'achat du lot 5 067 198 au coût de 55 000 \$ afin d'aménager un stationnement et d'autres services destinés au sentier du Mont Bonnet, porte d'entrée des sentiers des Etchemins.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer les documents reliés à cette transaction.

ADOPTÉE

18-03-23

5.16 - Tour de Beauce - Demande d'autorisation de passage

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER le tour de Beauce à passer dans la municipalité lors du tour de Beauce qui se déroulera du 14 au 18 juin 2023. Le tour de Beauce projeté de passer dans la municipalité le jeudi 15 juin prochain.

La municipalité fournira le nom de la personne responsable de la sécurité du parcours pour cette journée.

ADOPTÉE

19-03-23

5.17 - Demande d'autorisation pour d'émettre un permis

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement la demande du permis pour le 575, route 281 ne respecte pas les distances;

CONSIDÉRANT QUE M. Serge Paquet du service d'urbanisme de la MRC des Etchemins a déjà signifié au demandeur du permis qu'il pouvait le faire et que certains travaux ont déjà été effectués;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Étienne Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER Mme Buteau à émettre le permis au demandeur.

ADOPTÉE

5.18 - Partage de l'écocentre avec d'autres municipalités

La municipalité souhaite améliorer son site avant de l'offrir aux autres municipalités n'ayant pas d'écocentre.

20-03-23

5.19 - Country Aunts - Demande de commandite

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PARTICIPER au plan de commandite de l'activité de Country Aunts qui aura lieu les 13 et 14 mai 2023, en service, prêts d'équipement..., pour une valeur de 1 000 \$.

ADOPTÉE

6 - VOIRIE

21-03-23

6.1 - Nivelage des rangs - Demande de soumissions

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la directrice générale à faire des demandes de soumission pour le nivelage des rangs de gravier pour 2023.

ADOPTÉE

7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

7.1 - Bilan annuel de la qualité de l'eau

Le bilan de l'eau potable a été déposé lors de la séance et sera disponible sur le site internet et au bureau municipal.

22-03-23

7.2 - Formation eaux usées - Chambre

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER la réservation d'une chambre pour Maxime Ménard puisque sa formation en eaux usées qui aura lieu à Shawinigan. De plus, les frais de repas, si nécessaire, seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

23-03-23

7.3 - Demande de raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout

La conseillère Martine Rouillard se retire de la discussion et de la prise de décision en raison de conflits d'intérêts.

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER la demande de raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité pour la résidence située au 78, rue Principale.

ADOPTÉE

8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE

24-03-23

8.1 - Sécurité incendie - Plan de mise en oeuvre de la municipalité

Il est proposé par Samuel Larochelle,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ADOPTER le plan de mise en oeuvre de la municipalité proposé par la régie des incendies.

ADOPTÉE

8.2 - Dépôt du rapport financier 2022 de la régie des incendies

Il y a eu dépôt du rapport financier 2022 de la régie des incendies.

9 - COMITÉ ET LOISIRS

10 - LÉGISLATION

25-03-23

10.1 - Adoption du règlement # 360-22 « Règlement sur la salubrité, l'entretien et l'occupation des bâtiments »

ATTENDU QUE qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 5 décembre 2022;
ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance du 5 décembre 2022;

Il est proposé par : Gino Tanguay,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
QUE le règlement # 360-22 concernant la salubrité, l'entretien et l'occupation des bâtiments soit adopté. Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉE

26-03-23

10.2 - Adoption du règlement 361-22 sur la démolition d'immeubles

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 5 décembre 2022;
ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance du 5 décembre 2022;

Il est proposé par : Gino Tanguay,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
QUE le règlement # 361-22 concernant la démolition d'immeubles soit adopté. Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉE

11 - CORRESPONDANCE

11.1 - FQM - Consultations prébudgétaires 2023-2024

12 - VARIA

27-03-23

12.1 - Développement résidentiel - Confier le développement à un entrepreneur

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE RECHERCHER un promoteur pour lui confier le développement résidentiel.

ADOPTÉE

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

28-03-23

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE la séance soit levée à 19h37.

ADOPTÉE

Je, soussigné, Daniel Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Thibault
Maire

Mme Nancy Blanchard
Directrice générale